



Paris le 21 septembre 2022

Réforme de l'assurance chômage : Non à la jurisprudence du coup de force !

Conférence de presse le 26 septembre à 16h Place du palais Royal devant le conseil d'Etat

Le 26 septembre aura lieu le dernier acte judiciaire dans le cadre de la lutte contre la réforme 2019 de l'assurance chômage qui avait donné lieu à une forte contestation sociale avec à la clé un véritable feuilleton judiciaire. Le Conseil d'État avait en effet suspendu à deux reprises l'application de la réforme tant les injustices créées par cette réforme étaient criantes. Au final cependant le gouvernement avait réussi à passer en force imposant une réforme toujours aussi défavorable. Tout cela soit disant au nom de la lutte contre la précarité prétextant que ce n'est pas le patronat qui est fautif en proposant des emplois dégradés mais les chômeurs-ses qui les acceptent !!!

Le 26 septembre, le Conseil d'État s'apprête donc à examiner au fond le dernier recours formé par les organisations syndicales (CGT FSU et Solidaires) contre le décret du 30 septembre 2021 ayant imposé la précédente réforme, sachant que le référé avait échoué au motif que le texte n'était soit disant pas « manifestement illégal ». Il est donc très peu probable qu'il se déjugent ce jour, qui plus est dans le contexte actuel.

En effet, à peine la précédente réforme mise en application que le gouvernement qui n'est jamais à court d'une attaque contre les plus pauvres et fragiles des travailleurs-euses veut encore durcir le dispositif existant alors que celui-ci a déjà fait perdre à certain-es intermittent-e de l'emploi près de 43 % de leurs indemnités ! Et cela sans même s'embarasser de l'UNEDIC et des organisations syndicales et professionnelles qui y siègent.... Tout juste seront elles « consultées » ! Allongement du temps de travail sur une durée toujours plus réduite, durcissement des critères d'obtention des allocations chômage, territorialisation de l'indemnisation, renforcement accru des contrôles, la politique du « plein emploi » selon le ministre du chômage O. Dussopt s'entend donc par la disparition progressive des chômeurs-ses !

C'est donc à un nouveau coup de force que le gouvernement se prépare.

A l'occasion de l'examen par le Conseil d'État du dernier recours formé contre le précédent décret chômage le 26 septembre, **les organisations syndicales CGT FSU Solidaires appellent à se rassembler à 16h à Paris place du Palais Royal à Paris à l'occasion d'une conférence de presse.**

Engageons le rapport de force contre la nouvelle réforme de l'assurance chômage !

Et exigeons l'abrogation des réformes antérieures !

Pour une réforme de l'assurance chômage de justice sociale !